



Janvier 2008

Synthèses n° 2008/3

Faible perspective de reprise de la production laitière à court terme

A lors que la hausse du prix du lait constitue un facteur favorable à la reprise de la production, la France semble incapable de produire dans un proche avenir son quota laitier. Le cheptel vieillissant et la carence en génisses laissent peu de perspectives de reprise pour 2008. Cette tendance à la régression est ancienne et les nombreuses contraintes qui pèsent aujourd'hui sur l'élevage laitier entretiennent les cessations d'activité. Dans ce contexte, la poursuite de la concentration des élevages semble inéluctable.

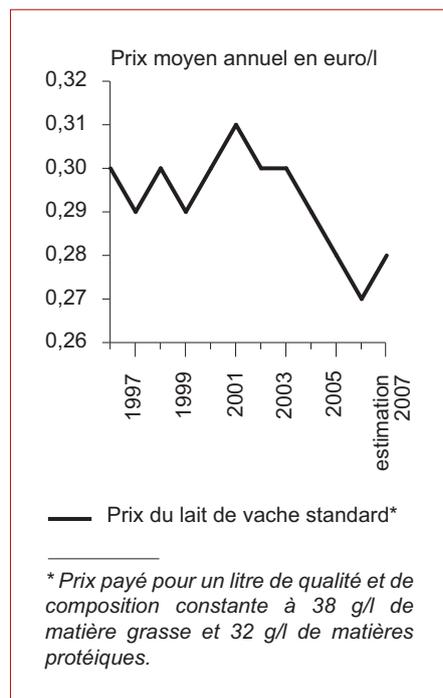
Des facteurs de production favorables à la relance de l'élevage laitier

Après plusieurs années de chute de prix du lait de vache standard, l'année 2007 voit s'inverser la tendance.

Au cours de la période 2003-2006, la baisse accélérée du prix du lait s'explique notamment par la diminution des prix d'intervention sur les produits industriels laitiers, beurre et poudre de lait, décidée dans le cadre de la réforme de la politique agricole commune de 2003. En contrepartie, les producteurs ont bénéficié jusqu'en 2006 de l'aide directe laitière (ADL) dont le montant était proportionnel aux quotas des éleveurs. À partir de 2006, l'ADL a été découplée.

Après être passé de 31,10 €/hl en 2002 à 27,00 €/hl en 2006, le prix s'accroît fortement, avec notamment des hausses de plus de 6 % en juillet et de 8 % en août 2007 pour atteindre

Le prix moyen annuel du lait de vache enfin à la hausse



Source : Agreste / Insee

31,30 €/hl, soit le niveau atteint en août 2002.

Les hausses du prix du lait à la production constituent un facteur primordial pour remotiver les éleveurs même si, en parallèle, les augmentations conséquentes du coût des aliments et de l'énergie limitent les effets de cette hausse.

De fait, la collecte nationale augmente de 3,2 % en décembre 2007, alors que la tendance globale pour la campagne laitière 2007-2008 était particulièrement morose. Compte tenu des assouplissements accordés pour la gestion des quotas de la fin de campagne 2007/2008, cette reprise devrait se poursuivre au cours du premier trimestre 2008.

Depuis le 2 avril 1984, une limitation de la production de lait de vache a été mise en œuvre par l'Union européenne sous forme de référence laitière attribuée

au producteur. Basés sur les quantités produites sur les années 83-84, ces quotas ont été mis en place à la suite d'un constat d'excédent chronique de la production laitière, sur la consommation interne et les possibilités d'exportation de produits laitiers.

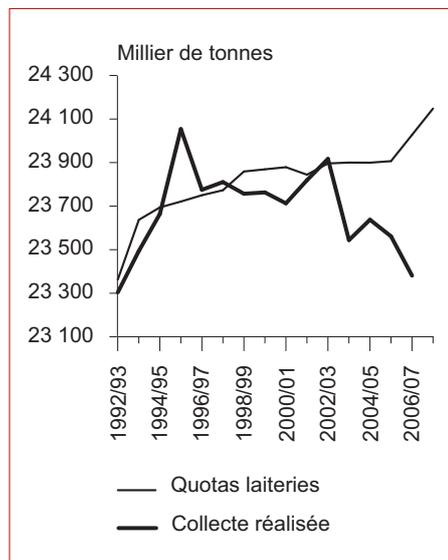
Depuis plusieurs années, le contexte a évolué et la France a une production inférieure à son quota. Les augmentations accordées depuis 2006 pour relancer la collecte risquent d'avoir peu d'effet dans notre pays puisque les

quotas ne constituent plus, depuis plusieurs années, le facteur limitant pour accroître la production.

La structure du troupeau laitier français donne peu de perspectives de reprise en 2008

En novembre 2007, le troupeau laitier français compte 6 944 400 animaux dont 55 % sont des vaches. Trois régions (Bretagne, Pays de la Loire et Basse-Normandie) concentrent 45 % de ce cheptel, les cinq régions suivantes 29 % et enfin le solde est réparti sur le reste du territoire.

Augmentation du quota national



Sources : Enquête mensuelle laitière unifiée - Office de l'élevage / Scees et Situation mensuelle laitière Scees

Au cours de la période 2001-2007, le cheptel perd 14,2 % de ses effectifs. La perte du nombre de génisses atteint 17 % alors que celle des vaches laitières est de 11,9 %. La tendance observée risque donc de se pérenniser en 2008.

Sur les quatre dernières années, la régression du cheptel laitier français a concerné toutes les tranches d'âge d'animaux. La perte moyenne par catégorie atteint 80 000 têtes.

Toutefois, les effectifs de vaches de plus de 6 ans ont moins diminué que les autres catégories et leur part dans l'effectif total est en nette augmentation, ce qui traduit le vieillissement du troupeau.

En parallèle, la diminution des effectifs de génisses de plus de 2 ans est deux fois plus importante, atteignant une perte de 129 000 têtes. Cette forte baisse peut correspondre à une mise en production plus rapide des animaux avec des vêlages plus précoces.

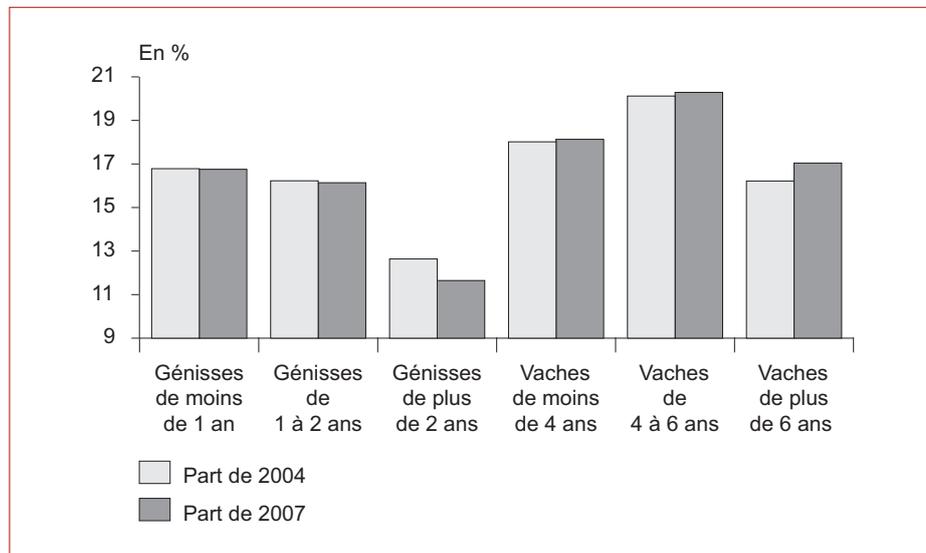
La part des génisses de moins de 2 ans dans le cheptel total a légèrement diminué, indiquant un taux de renouvellement des vaches laitières plus faible. De plus, entre 2006 et 2007, la perte moyenne des effectifs de cette catégorie se poursuit et s'élève à 12 000 têtes par tranche de six mois. Cette réduction a même tendance à s'amplifier puisque la perte d'effectif de génisses laitières de moins de 6 mois est de 16 000 têtes. Toutes les régions françaises sont concernées par ce déclin. La diminution du troupeau laitier français pourrait donc s'accélérer.

Une régression qui pourrait perdurer

Amorcé il y a plus de vingt ans avec la mise en place des quotas laitiers en 1984, le déclin structurel du troupeau laitier de la France métropolitaine se poursuit toujours.

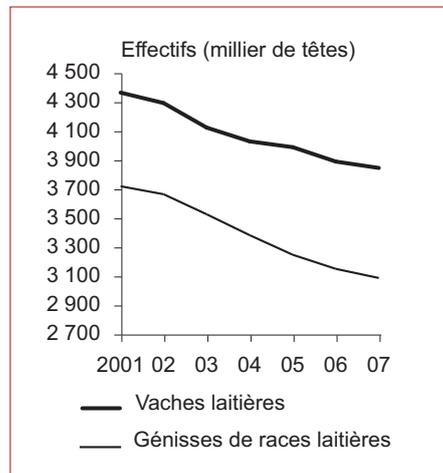
La question sociale n'est pas à négliger. Les conditions et la durée du travail dans le secteur de l'élevage laitier contribuent à décourager l'installation

Un troupeau vieillissant



Source : BDNI

Un cheptel laitier en régression



Source : BDNI

des jeunes et à favoriser la cessation d'activité. Les limites à l'automatisation de la production, la nécessité d'assurer une présence constante sur l'exploitation toute l'année, les contraintes liées à la traite deux fois par jour,

constituent tout un ensemble de facteurs peu incitatifs pour assurer cette activité.

Concentration de l'élevage laitier sur quelques régions et cessations d'activité ailleurs

La régression du nombre des élevages laitiers concerne tout le territoire national. En novembre 2007, la France métropolitaine en compte près de 68 900 contre 78 500 en 2005.

Ce sont donc 12,5 % des élevages qui ont disparu en deux ans. Cela touche exclusivement les petits élevages de moins de 50 vaches qui perdent au total 18 % de leur nombre et enregistrent plus de 17 % de perte d'effectifs. Inversement, le nombre des élevages de plus grande taille s'accroît ainsi que leurs effectifs.

Toutefois, ce sont les régions peu spécialisées en production laitière qui régressent le plus vite avec des taux annuels allant jusqu'à - 4,4 % pour l'Aquitaine contre - 1,6 % pour la Bretagne, principale région laitière française.

La concentration régionale de l'élevage laitier qui en découle, accélère les cessations dans les régions peu productrices par disparition progressive des services servant de support à l'élevage, notamment les réseaux de collecte du lait.

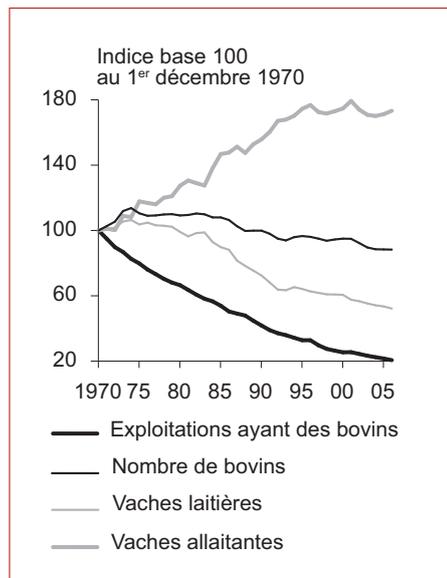
De plus, la réforme a introduit le principe de la conditionnalité des aides. Cette conditionnalité est entrée en application le 1^{er} janvier 2005. Elle inclut notamment le respect de la directive « nitrate » qui s'applique à tous les exploitants implantés en zone vulnérable.

Les éleveurs laitiers sont particulièrement concernés par cette réglementation environnementale. En effet, les principales régions de production laitière sont implantées en zone vulnérable. Par conséquent, beaucoup d'éleveurs ont été contraints, pour maintenir leur activité, de s'engager formellement avant fin 2006, dans un programme d'investissements souvent très lourds, visant la mise aux normes de leurs installations avec l'obligation de réaliser les travaux avant fin 2009.

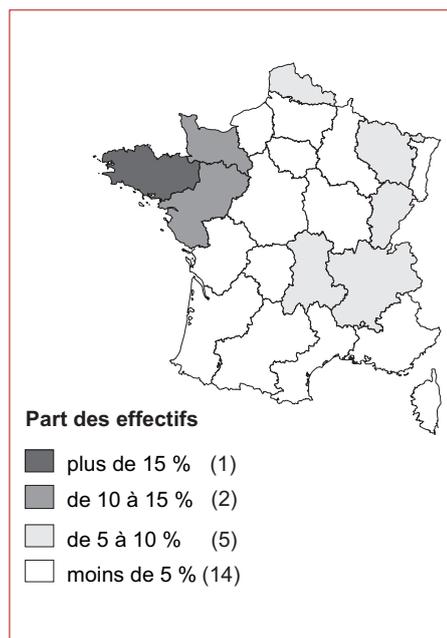
Ces contraintes environnementales et l'instauration des DPU, accompagnées par le programme d'aide à la cessation d'activité laitière ont incité certains éleveurs laitiers à cesser leur activité en 2006 et 2007.

Dans un tel contexte, l'élevage laitier va poursuivre sa mutation : agrandissement des exploitations, accroissement

Une régression sur la durée



Élevage laitier concentré au Nord-Ouest

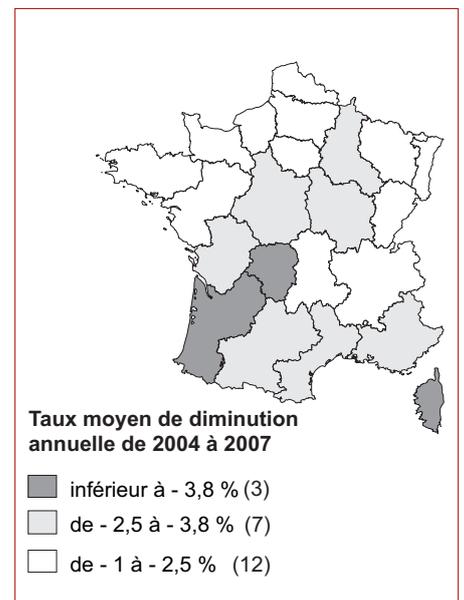


Des mesures de politique agricole récentes incitent à l'arrêt de production laitière

La réforme de la politique agricole commune adoptée en juin 2003 modifie radicalement les modalités de financement du secteur agricole communautaire.

Entrée en vigueur en France à compter de 2006, elle instaure notamment qu'une grande partie des aides soit versée indépendamment des volumes de production réalisés. C'est le cas pour l'aide directe laitière qui est totalement découplée de l'acte de production. Un paiement unique par exploitation permet à l'agriculteur de maintenir un même niveau de soutien sans être contraint à poursuivre son activité laitière.

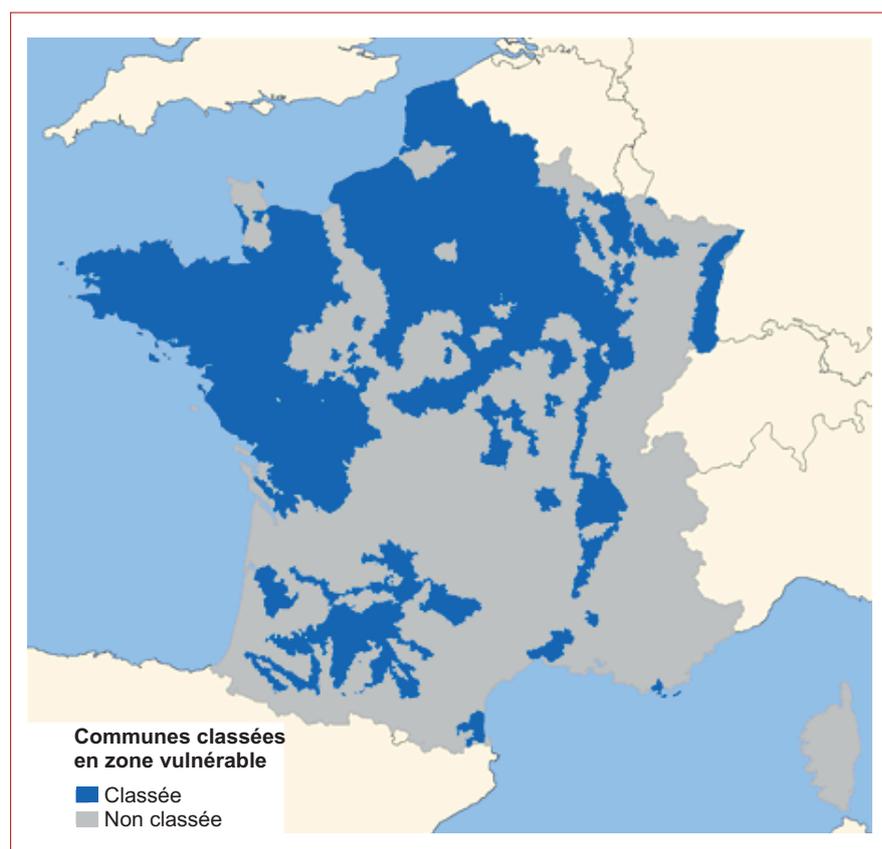
Le Sud-Ouest en forte régression



des troupeaux, professionnalisation des éleveurs. La concurrence avec les cultures céréalières dans certaines zones intermédiaires pourrait également conduire à une concentration de la production dans le Nord-Ouest.

Cependant, les contraintes liées à l'élevage laitier, au temps de travail, aux coûts de production et à l'environnement, constituent des freins non négligeables au développement de cette production. Face à l'augmentation croissante des charges, coût de l'énergie, coût des aliments, seul le maintien du prix du lait à un niveau élevé pourra permettre d'espérer une relance de la production à moyen terme.

Délimitation des zones vulnérables de la directive nitrates en 2004



Source : Ministère de l'Écologie et du Développement et de l'Aménagement durables - Direction de l'eau.

Sources et définitions

Principales sources :

- Pour les données sur le cheptel et les exploitations, la base de données nationale d'identification bovine (BDNI) ; les enquêtes structures et cheptels du Scees.
- Pour les données sur le lait et la collecte laitière, les publications réalisées par le Scees.
- Pour le zonage « zones vulnérables », données fournies par le ministère de l'Écologie et du Développement durable.

Définitions :

- Ont été pris en compte dans la catégorie « cheptel laitier » de la BDNI, les animaux femelles de race laitière.
- Ont été pris en compte dans la catégorie « élevages laitiers », les élevages ayant au moins 5 vaches laitières et moins de 5 vaches allaitantes.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles sur les animaux de boucherie et le lait sont disponibles dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Et aussi les publications Agreste :

- « Conjoncture lait », Agreste conjoncture, novembre 2007.
- « Lait et produits laitiers en 2006 », n° 152, novembre 2007.
- « Bilan conjoncturel 2007 ».

Le Centre de Documentation et d'Information AGRESTE : ouverture le lundi, mardi et jeudi de 14 h à 17 h - Tél. : 01 49 55 85 85, Mél. : scees-cdia@agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Secrétariat Général
SERVICE CENTRAL DES ENQUÊTES ET ÉTUDES STATISTIQUES
 12, rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
 Tél. : 01 49 55 85 05 - Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Virginie Madelin
 Rédacteur : Nadine Loirette
 Composition : SCEES Beauvais
 Dépôt légal : À parution
 ISSN : 1274-1086
 © Agreste 2008

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
www.agreste.agriculture.gouv.fr